

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

AGENCE DE L'ELECTRIFICATION RURALE  
DU CAMEROUN

B.P: 30 704 Yaoundé

DIRECTION GENERALE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

RURAL ELECTRIFICATION AGENCY  
OF CAMEROON

P.O. BOX : 30704 Yaounde

DIRECTORATE GENERAL

## DECISION N° \_\_\_\_\_ /AER/DG/DAF/SDAG/SM/2024

PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRE-COMMANDES, SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023. POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCES MALADIE, DES VEHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET BATIMENTS, MATERIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATERIAUX EN GLOBAL DOMMAGES POUR L'EXERCICE 2024.

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E. R,

Vu la constitution ;

*Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;*

*Vu la Loi n°2023/019 du 19/12/2023, portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;*

*Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;*

*Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant ré organisation et fonctionnement de l'A.E.R ;*

*Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu l'Arrêté N° 005/MINFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;*

*Vu la Décision n°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables) ;*

*Vu La Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024,*

Vu l'appel d'offres national OUVERT N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, pour la surveillance et sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour la l'exercice 2024.

Vu les Procès – verbal N° 01 du 02/01/2024 et N°02 du 03/01/2024 de la CIPM-AER portant proposition d'attribution du Marché et Lettre-Commandes à l'issue de la procédure d'appel d'offres sus - visé ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1 :** A l'issue de la procédure de passation des marches suite à l'Appel D'Offres National Ouvert N°017/AONO/AER/CIPM/2023 DU 27/11/2023, Pour la couverture du personnel de l'AER en assurances maladie, des véhicules en risque automobile et bâtiments, matériels de bureaux et autres matériaux en global dommages pour l'exercice 2024, et suivant les propositions d'attribution de la CIPM en date du 02/01/2024 et du 03/01/2024, les soumissionnaires ci – après sont déclarés adjudicataires aux conditions ci – après :

Désignation	N° Lot	Délais	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Couverture du personnel en assurance maladie pour la période 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.	01	Douze (12) mois	ZENITHE INSURANCES B.P: 1540 DOUALA Tel.: 233 43 41 32	38 781 106
Couverture des véhicules de l'AER en assurance automobile pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 31 décembre 2024.	02	Douze (12) mois	ZENITHE INSURANCES B.P: 1540 DOUALA Tel.: 233 43 41 32	13 890 889
Couverture bâtiments, matériaux de bureaux et autres en globale dommages pour l'exercice 2024.	03	Douze (12) mois	ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A BP : 12230 DOUALA Tel. : 233 432 750	9 010 900

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le \_\_\_\_\_

Le Directeur Général,

**Ampliations :**

- MINMAP
- ARMP
- CIPM-AER.